

## PROJET

### DE PROLONGEMENT DE L'EXPLOITATION DU TERMINAL MÉTHANIER **FOS TONKIN**



DÉCEMBRE 2010

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public



## CAHIER D'ACTEUR CAP TONKIN INSTITUT ECOCITOYEN POUR LA CONNAISSANCE DES POLLUTIONS



### ► INTRODUCTION

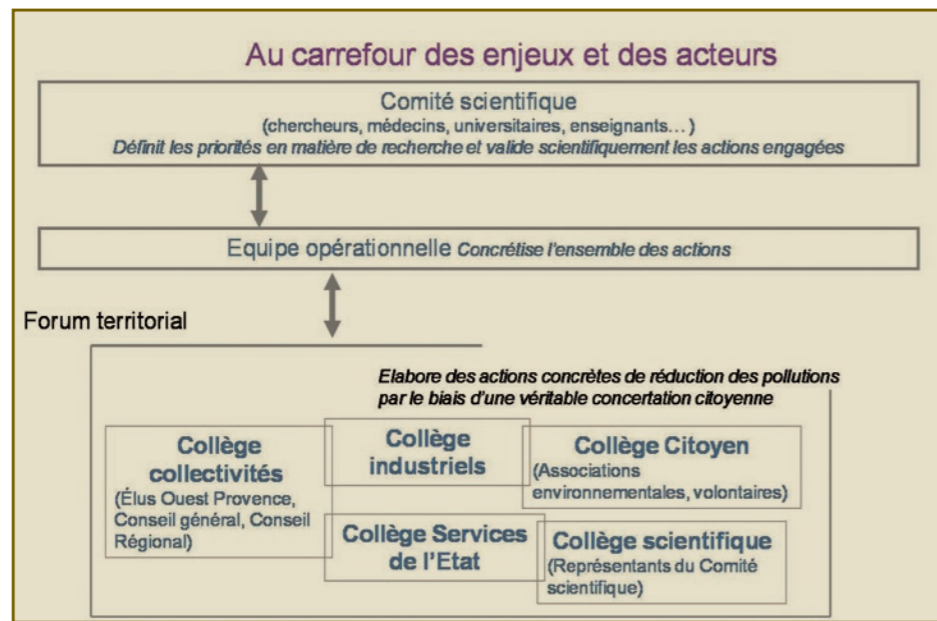
L'Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions est une association implantée sur le territoire de Ouest Provence, au cœur de la zone industrialo-portuaire (ZIP) de Fos-sur-Mer.

C'est une structure de concertation entre les collectivités territoriales, les citoyens, les industriels et les scientifiques pour échanger et agir autour des risques environnementaux et sanitaires. Il s'appuie sur un comité scientifique - composé de chercheurs, d'universitaires, de médecins - qui oriente la politique scientifique et sur un groupe de volontaires citoyens pour l'information et l'observation environnementales.

#### Contribution de :

● **L'institut Ecocitoyen**  
Centre de vie la Fossette  
Bat D  
Rd 268  
13270 Fos-sur-Mer  
Tél. : 04 90 44 00 99





Le rôle de l'Institut est de mieux connaître et de mieux faire connaître aux acteurs locaux (collectivités territoriales, citoyens et industriels) les pollutions à l'échelle du territoire. Ces missions le conduisent à étudier tous types de polluants, y compris les moins classiques et souvent les moins réglementés, pour en évaluer les effets individuels, ou liés à des interactions et à des cumuls.

La spécificité du territoire impose d'aller au-delà des pollutions classiques et de s'intéresser à une large gamme de polluants émis par les activités industrielles, de transport ou agricoles.

Si les quarante premières années d'existence de la ZIP ont vu proliférer les installations lourdes aux impacts environnementaux forts, sur une surface sans limite géographique vraiment

contraignante, la poursuite de l'aménagement de la zone doit aujourd'hui être guidée par le principe du mieux industriel. A ce titre, les impacts environnementaux ne doivent plus être évalués individuellement pour chaque projet ou pour chaque activité mais doivent être globalisés afin d'avoir une vision d'ensemble de l'emprise environnementale.

Le projet de Tonkin n'amène pas de modification majeure concernant le procédé industriel déjà en place sur le site. Il présente toutefois certains risques liés à la phase de travaux, en fonction des options qui pourront être choisies (déplacement du quai), qui pourraient induire des dragages importants en darse 1. Une attention particulière devra être portée sur la destination de ces sédiments.

## ► CONTEXTE

Ce cahier d'acteurs est le fruit du travail des intervenants et partenaires de l'Institut concernés par la question des impacts environnementaux et sanitaires liés aux projets d'implantations industrielles dans le Golfe de Fos. Il vise à souligner la nécessité d'une réflexion globale concernant la politique d'aménagement et la stratégie de développement de la zone industrielo-portuaire. Travailler à l'échelle du territoire, en intégrant l'ensemble des sites industriels, amène à considérer les synergies entre les différentes installations, et à trouver des solutions à des problèmes de cumuls de pollution et d'interactions entre polluants.

## ► LES RISQUES DUS À LA PHASE TRAVAUX (CREUSEMENTS ET DRAGAGES)

Les opérations de creusement et de dragage peuvent présenter un risque en raison de la mise en suspension des

sédiments potentiellement contaminés. Il est donc nécessaire de recueillir des données sur ce sujet, afin de connaître

les niveaux de contamination des sédiments concernés, qui ont déjà fait l'objet d'études antérieures.

## ► LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX LIÉS AU PROJET (PHASE D'EXPLOITATION)

### Le compartiment marin

#### Les risques liés à la température de l'eau rejetée

Le contraste entre les eaux froides provenant des méthaniers (-6°C par rapport à l'eau de pompage) et les eaux chaudes provenant des cogénérations (20 m<sup>3</sup>.s<sup>-1</sup>, limitées à 30°C) conduira à la stratification des eaux (eaux froides en surface – zone photique).

Ce phénomène viendra aggraver une stratification déjà forte des eaux du Golfe du fait de l'arrivée d'eau douce du Rhône (en surface) et de la présence d'eau plus salée (au fond).

Cependant, le débat a permis d'aborder certains projets envisagés par l'exploitant, qui pourraient permettre, en multipliant les procédés de réchauffage du Gaz Naturel Liquéfié (GNL) -combustion de gaz, cycle de Rankine, développement de synergies...- de diminuer la quantité d'eau froide rejetée.

#### Les risques liés à la chloration de l'eau de mer

Le milieu marin est potentiellement impacté du fait de l'ajout de chlore (hypochlorite de sodium) aux eaux destinées à la regazéification du GNL. En fonction de la dose de chlore injectée, l'effet antifouling recherché pourrait dépasser les limites de l'installation et se retrouver au sein du milieu récepteur en darse 1. Il en résulterait une diminution de la quantité de plancton, accentuée par le refroidissement des eaux.

On note toutefois l'engagement de l'exploitant à modifier la méthode de chloration, en privilégiant une injection pulsée, connue pour avoir un effet antiseptique plus efficace. De ce fait, la quantité de chlore rejetée pourrait être inférieure aux teneurs actuelles, pour un même volume d'activité.

#### Cumuls de rejets aqueux chlorés dans la zone

**ArcelorMittal** : 29 000 m<sup>3</sup>/h, soit 696 000 m<sup>3</sup>/jour

**T. méthanier** : 15 300 m<sup>3</sup>/h, soit 367 200 m<sup>3</sup>/jour

**T. méthanier au Cavaou** : 60 000 m<sup>3</sup>/h, soit 1 440 000 m<sup>3</sup>/jour

**Cycfos** : 56 000 m<sup>3</sup>/h, soit 1 344 000 m<sup>3</sup>/jour

**Electrabel « Combigolfe » 1 & 2** : 90 000 m<sup>3</sup>/h, soit 2 160 000 m<sup>3</sup>/jour

Au total : plus de 6 millions de m<sup>3</sup>/jour, soit 1% du volume du Golfe - étant estimé à 50 millions de m<sup>3</sup> (entre le They de la Gracieuse et Port de Bouc).



**Embouchure de la darse 1**

## ► **SYNTHESE OU LA NÉCESSITÉ D'UNE VISION GLOBALE DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL**

Le projet relatif à la prolongation de l'exploitation du terminal méthanier de Fos Tonkin soulève la problématique de la sectorisation des pollutions : ainsi ce débat public ne prend en compte ni la globalité, ni le cumul, ni le transfert des rejets inhérents à chaque implantation industrielle sur la zone de Fos.

Cette vision d'échelle trop fragmentaire ne permet pas une approche de l'impact environnemental - et encore moins sanitaire - satisfaisante. L'échelle territoriale serait souhaitée et plus adaptée, avec une prise en compte de la planification existante (PRSE, PPA, PRQA, Ecophyto...) et de tous les

compartiments et interfaces en jeu (courantologie, chimie, biologie). Une gestion globale à travers un outil impliquant l'ensemble des acteurs publics et privés (et notamment les populations) semble plus que souhaitable pour l'avenir du Golfe.

L'institut écocitoyen suggère qu'en amont de tout nouveau projet d'implantation, la CNDP organise un débat public pour l'ensemble du Golfe de Fos. Pour ce faire une étude d'impact globale de l'ensemble des rejets dans le Golfe devra être menée, ainsi qu'une analyse cumulée des usages.

Les Cahiers d'Acteur reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours du débat. Ils sont sélectionnés par la Commission particulière du débat public qui décide de les publier sous forme de Cahier d'Acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs. Ce Cahier d'Acteur a été imprimé à 1 200 exemplaires

©Vae Solis Corporate

